

# Rapport annuel

## LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE 2021-2022

À L'ATTENTION DE LA COMMISSION SUR LES SOINS DE FIN DE VIE



Résidence  
**BERTHIAUME-  
DU TREMBLAY**



Fondation  
**BERTHIAUME-  
DU TREMBLAY**

7 JUIN 2022  
ADOPTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CA.22.57

# Table DES MATIÈRES

3

MESSAGE DE LA  
DIRECTRICE GÉNÉRALE

3

QUI  
SOMMES-NOUS ?

4

RAPPORT

5

STATISTIQUES

6

ORGANIGRAMME

## Une RÉALISATION DE

Chantal Bernatchez  
Directrice générale

*Avec la collaboration de* ↗

Mélanie Leblond  
Conseillère-cadre aux  
communications et médias numériques

Geneviève Angers  
Conseillère-cadre à la qualité, la  
performance et à la gestion des risques

Nicole Sicard  
Assistante à la direction générale

# Message DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nous vous acheminons le rapport annuel concernant les soins de fin de vie de notre établissement tel que demandé suite à l'entrée en vigueur de la Loi concernant les soins de fins de vie.

En espérant le tout à votre entière satisfaction.

Mes cordiales salutations,



A handwritten signature in cursive script that reads "Chantal Bernatchez".

Madame Chantal Bernatchez  
Directrice générale



## Qui SOMMES-NOUS ?

La Résidence est un CHSLD privé conventionné régi par la Loi de la santé et des services sociaux faisant partie du réseau d'hébergement de la région de Montréal. Par son statut de CHSLD privé conventionné, l'établissement travaille en partenariat avec les différentes instances du réseau de la santé et des services sociaux.

La Résidence est située au 1635, boulevard Gouin Est à Montréal, dans le quartier Ahuntsic. Il s'agit d'une bâtisse de 10 étages au bord de la Rivière-des-Prairies dont la vue et les magnifiques terrains sont agrémentés d'une végétation mature.

La Résidence héberge 198 résidents en hébergement permanent dont le profil Iso-SMAF (système de mesure de l'autonomie fonctionnelle) est principalement entre 10 et 14.

Par ailleurs, la Résidence opère le Centre de jour Berthiaume-Du Tremblay situé à l'intérieur de ses locaux et a le mandat de gestion d'une résidence privée pour aînés.

# Rapport DE L'ÉTABLISSEMENT

La pandémie de Covid-19 a continué de bousculer les priorités et les plans d'action prévus pour 2021-2022.

La Résidence, comme tous les milieux d'hébergement, a fait face à une crise sans précédent ayant un impact majeur sur l'ensemble de ses activités.

Par ailleurs, la poursuite de la formation nationale sur les soins palliatifs et de fin de vie n'a pas pu être réalisée encore cette année. Nous portons à votre attention que les CIUSSS ont reçu le financement pour dispenser la formation volets 3 et 4 au personnel de notre établissement. Nous sommes donc tributaires de leur offre de services et de la reprise de leurs activités pour finaliser la dispensation de cette formation. Nous espérons la reprise de ce dossier important dans la prochaine année. La pandémie nous a bien démontré l'importance des soins palliatifs et de fin de vie.

Pour 2022-2023, la Résidence travaillera sur la sensibilisation du personnel au programme d'accompagnement et de fin de vie en place. Le roulement de personnel associé à la pandémie nous a bien démontré l'importance à accorder à ce dossier.

## *Les valeurs phares guidant*

### LES INTERVENTIONS ET LA DISPENSATION DES SOINS ET DES SERVICES À LA RÉSIDENCE S'EXPRIMENT DE LA FAÇON SUIVANTE :



#### BIENVEILLANCE

Les personnes sont attentionnées et contribuent à créer un milieu de vie et de travail propre, sécuritaire, sain et harmonieux, propice à la santé et à l'épanouissement de chacun.



#### DÉVELOPPEMENT

Le employés et la clientèle assument leurs responsabilités, partagent leur expertise avec les partenaires et contribuent à la culture d'excellence dans la Résidence.

#### RESPECT

Les interactions avec chaque personne sont personnalisées et empreintes de respect et de courtoisie.



#### TRAVAIL D'ÉQUIPE

Les employés et la clientèle démontrent un esprit d'entraide et de collaboration et travaillent avec cœur et engagement.



# Statistiques

## LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

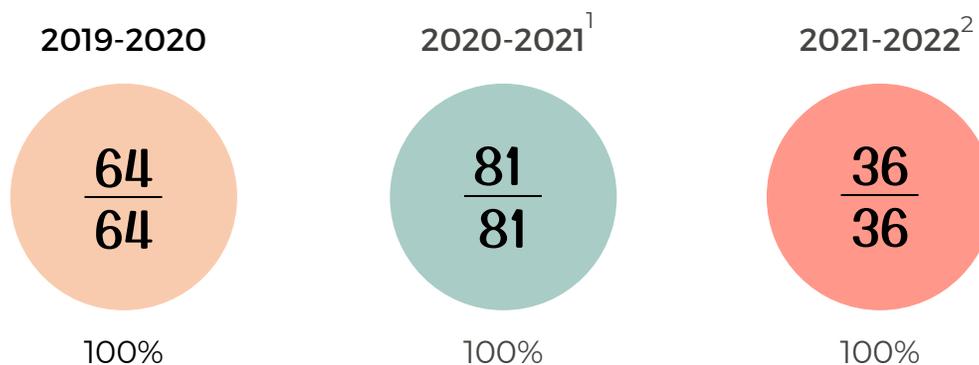
### Programme D'ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE

#### DÉFINITION :

Nombre total d'application du programme d'accompagnement en fin de vie pour les résidents décédés dans l'établissement x 100 (excluant les décès subits).

#### CIBLE INTERNE :

95%



### Portrait global SOINS ET ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE

	Nombre 2021-2022
Personnes en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs	36
Sédation palliative continue administrée	0
Demande d'aide médicale à mourir formulée	0
Demande d'aide médicale à mourir administrée	0
Demande d'aide médicale à mourir non administrée ainsi que le motif	0

[1] Sur les 94 décès survenus durant l'année 2020-2021, 13 décès sont subits et 58 sont liés à la Covid-19. Il y a donc eu 23 décès pour lesquels l'application du programme a été conforme. Pour les autres décès, l'application du programme a été partielle en appliquant seulement les éléments les plus prioritaires du programme, en raison de la pandémie.

[2] Sur les 47 décès survenus dans l'année 2021-2022, 11 décès sont subits ou survenus durant une hospitalisation.

# Organigramme DE L'ÉTABLISSEMENT

